



# Prix départemental de l'architecture et du paysage de Vaucluse

*Trophée 2017*





*Le Conseil départemental de Vaucluse et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Vaucluse vous proposent de découvrir des édifices et des aménagements qui témoignent de la qualité et de la grande diversité de l'expression architecturale et paysagère de ces dernières années, que nous révèle le Prix départemental de l'architecture et du paysage de Vaucluse « Trophée 2017 ». Depuis son institution en 1995, ce prix suscite un grand intérêt auprès des maîtres d'ouvrage et de leurs maîtres d'œuvre, comme le confirme cette neuvième édition : que l'ensemble des candidats soient remerciés pour leur participation, qui contribue à mieux faire connaître leurs réalisations dont l'intérêt est certain, quel que soient leur taille et leur coût.*

*Le Prix départemental de l'architecture et du paysage de Vaucluse nous offre l'occasion de rendre hommage aux maîtres d'ouvrage lauréats, par la pertinence et parfois l'audace de leur initiative, mais aussi aux architectes et aux paysagistes concepteurs primés dont nous consacrons ici le talent. Cette neuvième édition conforte aussi le partenariat établi entre le CAUE et EnvirobatBDM, réseau de professionnels de la construction dont la vocation est de promouvoir la construction, la réhabilitation et l'aménagement durables : pour la première fois, un prix spécial est attribué à une réalisation ayant fait l'objet d'une démarche de labellisation au titre des Bâtiments durables méditerranéens.*

*Enfin, architecture et paysage sont une source d'inspiration artistique. Le Trophée 2017 est une œuvre en pierre conçue par l'artiste vauclusienne Emmanuelle Carraud : cette sculpture présente des traces géométriques évoquant l'intervention de l'homme bâtisseur, qui sont gravées sur la pierre brute, composante naturelle du paysage. Ainsi, le Vaucluse, fidèle à sa tradition, est plus que jamais un territoire propice à la création architecturale, paysagère et artistique, dont les œuvres constitueront le patrimoine de demain.*

Maurice CHABERT  
Président du Conseil départemental de Vaucluse

- 1 Editorial
- 2 Sommaire
- 3 Le jury
- 4/5 **1<sup>er</sup> prix (Lauréat)** – *Carpentras* / Ville de Carpentras : Aménagement de la Coulée verte
- 6/7 **2<sup>ème</sup> prix** – *Pernes-les-Fontaines* / Commune de Pernes-les-Fontaines : Médiathèque et ludothèque
- 8/9 **3<sup>ème</sup> prix** – *Avignon* / Sarah Bernard : Cabinets d'architecte et d'expertise comptable
- 10/11 **Prix spécial du jury** – *Venasque* / Commune de Venasque : Aménagement d'une bibliothèque et de logements en réhabilitation d'une maison
- 12/13 **Prix EnvirobatBDM** – *Mazan* / Commune de Mazan / Communauté d'agglomération Ventoux - Comtat Venaissin (AMO) : Salle polyvalente « La Boiserie » Démarche BDM
- 14 *Ansouis* / Commune d'Ansouis : Aménagement d'une salle des associations en rez-de-chaussée d'un bâtiment
- 15 *Avignon* / « Citadis » : Réhabilitation de la maison du Paon
- 16 *Avignon* / Ville d'Avignon / Citadis (mandataire) : Aménagement de la Place Saint-Bernard
- 17 *Avignon* / « Citadis » / Sogeprom : Résidence « Les Teinturiers »
- 18 *Beaucet (Le)* / Commune du Beaucet / Les Caladaires du Beaucet : Réalisation d'une calade
- 19 *Bollène* / Communauté de communes Rhône-Lez-Provence : Hôtel de l'intercommunalité et gendarmerie
- 20 *Carpentras* / Ville de Carpentras / Communauté d'agglomération Ventoux - Comtat Venaissin / Citadis : Pôle multimodal de transports
- 21 *Caumont-sur-Durance* / Commune de Caumont-sur-Durance : Aménagement des places Jean-Jaurès et du 8 mai 1945
- 22 *Courthézon* / Commune de Courthézon : Reconversion de l'ancienne forge en office de tourisme Démarche BDM
- 23 *Entraigues-sur-la-Sorgue* / Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue / Communauté d'agglomération du Grand Avignon : Aménagement de la place du Béal
- 24 *Entraigues-sur-la-Sorgue* / Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue : Aménagement de la porte d'Avignon et du parking de la Calade
- 25 *Joucas* / Commune de Joucas : Restauration du moulin à vent
- 26 *Mormoiron* / Commune de Mormoiron : Extension et rénovation de la bibliothèque
- 27 *Orange* / Ville d'Orange : Aménagement du rond-point de la Base aérienne 115
- 28 *Vacqueyras* / Commune de Vacqueyras : Bibliothèque, maison du tourisme et logements
- 29 *Vaison-la-Romaine* / Communauté de communes du Pays Vaison - Ventoux / Pôle petite enfance « Les Ecureuils » Démarche BDM
- 30 *Vedène* / Les Terres du Sud : Lotissement « Les Jardins d'Antoine »
- 31 *Vedène* / Ametis Provence-Alpes-Côte d'Azur : Résidence « Les Jardins d'Antoine »
- 32 *Le Trophée* : « La Pierre », sculpture d'Emmanuelle Carraud

Le jury était composé des membres suivants :

- **Pierre Gonzalvez**, Président du CAUE, Président du jury
- **Patrick Barkate**, Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles - Marseille
- **Jean-Paul Cassulo**, Président du Conseil régional de l'Ordre des architectes
- **Robin Chouleur**, Fédération française du paysage
- **Frédéric Corset**, EnvirobotBDM
- **François Gondran**, Conseiller pour l'architecture (DRAC)
- **Mireille Hurlin**, journaliste, Les Petites affiches de Vaucluse
- **Sophie Loubens**, Cheffe de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (DRAC)
- **Alain Moretti**, Trésorier du CAUE
- **Bénédicte Riffard**, Syndicat des architectes
- **Corinne Testud-Robert**, Vice-présidente du CAUE
- **Noëlle Trinquier**, Vice-présidente du CAUE
- **Alain Ricci**, journaliste, Travaux publics Bâtiment Méditerranée (TPBM)

Outre le Prix départemental de l'architecture et du paysage, le jury a sélectionné au titre du Trophée remis au maître d'ouvrage lauréat « La Pierre », sculpture d'Emmanuelle Carraud.

# 1<sup>er</sup> prix Lauréat

Carpentras  
Ville de Carpentras

## **Aménagement de la Coulée verte**

*Emmanuel Nebout (architecte), Alep (paysagistes)*

2013

11 000 000 € HT

Parmi les objectifs de cette opération figurait l'amélioration des liaisons entre les quartiers situés au nord de l'Auzon et le centre historique, en levant les obstacles topographiques par la création d'escaliers, d'ascenseurs et de passerelles, dont celle formant un arc franchissant l'Auzon. L'aménagement réalisé est destiné à toutes les mobilités : piétons, vélos, véhicules motorisés, personnes à mobilité réduite. En rive gauche de la rivière, un jardin offre un espace de jeux pour les enfants. En contrebas du boulevard du Nord, une grande treille plantée de glycines forme un tapis volant végétal couvrant un parking-douve enjambé par deux passerelles. En contrebas du cours de la Pyramide, le parking du Verger, à proximité de l'Espace Auzon, est planté d'amandiers. La nuit, on assiste à une en lumière rouge (couleur des tanneurs) des passerelles, en contrepoint du blanc chaud éclairant les remparts et la porte d'Orange en arrière-plan.





*Pernes-les-Fontaines*

Ville de Pernes-les-Fontaines

## **Médiathèque et ludothèque**

*Atelier Mosségimmig (architectes)*

2015

1 680 000 € HT

Cet ensemble contemporain réinterprète sans ostentation le vocabulaire architectural des fabriques et hangars du Comtat, encore nombreux aux abords des centres anciens. Le parvis ouvert sur le cours de la République est axé sur l'entrée, et bordé au sud par un jardin clos destiné au jeune public. Les espaces de consultation, lumineux, sont organisés autour d'un patio central ombragé en été ; la salle de l'heure du conte, plus intime, offre une ambiance chaleureuse. Une salle polyvalente pouvant servir d'auditorium dispose d'un accès indépendant possible. A l'extérieur, les murs présentent un enduit fin en partie supérieure et un enduit peigné en partie inférieure ; le confort thermique d'été est assuré par des brise-soleils à lames verticales de mélèze sur une grande partie des parois vitrées.







Avignon

Sarah Bernard

## **Cabinets d'architecte et d'expertise comptable**

*Philippe Laurent (architecte)*

2013

Situé dans un îlot de verdure préservé entre l'Agroparc et l'aéroport, le bâtiment regroupant un cabinet d'expertise comptable et celui de l'architecte auteur du projet a été implanté selon un relevé minutieux des arbres, en vue de les préserver. Le plan de la construction s'inspire du tracé régulateur du nombre d'or et du modulator de Le Corbusier. Le bâtiment présente une forte dualité correspondant à un concept bioclimatique abouti : épais mur nord doublé d'un bardage de bois brut protégeant du froid ; paroi entièrement vitrée au sud protégée du rayonnement solaire d'été par un double débord de toiture et la généreuse végétation arborée ; toit à pente unique inclinée vers le nord pour « lever » le mistral ; plancher de bois surélevé par rapport au sol et rafraîchi par la circulation d'eau d'irrigation commandée par des martelières depuis un canal. Cette réalisation a obtenu le Grand prix du bâtiment durable en 2014.





Venasque

Commune de Venasque

## **Aménagement d'une bibliothèque et de logements en réhabilitation d'une maison**

*Florence Loup-Dario (architecte)*

2015

376 219 € HT (bibliothèque) - 179 397 € HT (logements)

Propriétaire d'une maison de village qui abritait des gîtes, la commune a entrepris sa réhabilitation pour l'aménagement d'une bibliothèque en rez-de-chaussée et la création de deux logements sociaux aux étages. Pour répondre aux besoins, une partie des locaux de la bibliothèque s'étendent dans une construction neuve, sur un terrain d'assiette contraint par son instabilité, son exigüité et son exposition au soleil limitée à l'ouest. La construction neuve, qui s'ouvre sur un jardin de lecture à l'ouest, est couverte d'une toiture végétalisée, tandis que quelques ouvrages en pierre de Saint-Gens (acrotères, appuis et seuils) et en ferronnerie (garde-corps, clôtures, logo de la croix de Venasque), donnent son caractère à l'ensemble. Le logement du 1er étage bénéficie d'une isolation phonique renforcée du plancher sur bibliothèque et d'un balcon sur une partie de la toiture de la bibliothèque.





*Mazan*

Commune de Mazan / Communauté d'agglomération Ventoux - Comtat Venaissin (AMO)

### **Salle polyvalente « La Boiserie »**

*François Defrain et Olivier Souquet (Atelier De-So, architectes)*

2012

3 700 000 € HT

Cette réalisation apporte une réponse à divers enjeux posés par la programmation : créer un lieu d'urbanité au milieu d'un vignoble ouvert, implanter un volume bâti hors d'échelle par rapport aux constructions du village, et enfin, associer une salle de réception ouverte à un espace fermé correspondant à une salle de spectacles de 640 places. Ainsi, le bois brut s'est imposé pour la structure et les vêtements, l'isolation acoustique et thermique de la salle de spectacles étant assurée par de la paille compressée, tandis que les parois sont traitées en plâtre teinté dans la masse. Echappant à « l'architecture-produit », le projet a suivi une démarche alternative aux produits standardisés. La structure est en pin noir, l'intérieur de la salle en pin à crochet, le hall et l'extérieur en cèdre : tous ces bois du Ventoux ont été fournis par l'ONF et préparés localement, réduisant ainsi l'empreinte carbone de l'opération.

*Démarche BDM niveau argent en phase « conception » et or en phases « réalisation et fonctionnement ».*

*Réalisation lauréate des Lauriers de la construction bois en 2012. 1er prix national de la construction bois en 2013*





Ansouis

Commune d'Ansouis

## **Aménagement d'une salle des associations en rez-de-chaussée d'un bâtiment**

*2E CGO International, Alain Brunet (architecte)*

Juin 2016

133 647 € HT

Cet aménagement achève la réaffectation d'un imposant bâtiment situé en lisière du village, après l'installation d'un commerce, d'un cabinet médical et d'un bureau de poste au niveau supérieur et du garage municipal au niveau intermédiaire. La salle des associations, semi-enterrée, présente un bel ensemble de voûtes d'arête, ainsi qu'une arche remarquable par sa stéréotomie ; l'espace s'ouvre côté nord sur un vaste terre-plein servant de parking occasionnel.





Avignon

Citadis

## Réhabilitation de la maison du Paon

*Françoise Lefèvre, Andrea Bortulus (architectes)*

2015

350 000 € HT

Cette maison du quartier de la Balance est un des rares témoignages du bâti civil avignonnais du X<sup>IV</sup>e siècle. L'immeuble a été transformé au fil des siècles : frise à décor trilobé (XIV<sup>e</sup>), fenêtres à meneaux (XV<sup>e</sup>), relèvement de 80 cm du niveau de la rue (XVII<sup>e</sup>), baies du 1<sup>er</sup> étage en arc segmentaire et asymétrie de la façade (XVIII<sup>e</sup>), devanture de boulangerie et four en brique (XIX<sup>e</sup>). Une étude archéologique de la façade et des élévations intérieures a permis de repérer les différentes étapes de transformation marquées stylistiquement et chronologiquement. L'ensemble de la structure (murs, planchers, façade) a été repris ; le plancher haut du rez-de-chaussée a été refait selon la méthode de Serlio (poutres de longueur insuffisante reliées aux murs opposés par un assemblage orthogonal).



Avignon

Ville d'Avignon / Citadis (mandataire)

## Aménagement de la place Saint-Bernard

Agence Paysages (paysagistes)

Avril 2014

421 000 € HT

Située au nord de l'université Sainte-Marthe, cette place est issue de la démolition d'un îlot de 900 m<sup>2</sup> ayant permis le dégagement de la chapelle Sainte-Marthe, en conformité avec le plan de sauvegarde et de mise en valeur de l'intra-muros. L'aménagement de la place et de la rue Luchet voisine a permis de créer un espace de rencontre (zone 20) où piétons et deux-roues légers sont prioritaires. La surface est traitée en béton lavé désactivé ceinturée d'un dallage de pierre en pied de façades, tandis que le parvis de la chapelle est traité en calade de galets éclatés. Un arbre de haute tige (Noyer stérile), des arbustes (Arbres à soie et Cornouiller mâle), des plantes grimpantes sur le mur de l'université (Vigne de Coignet, Chèvrefeuille du Japon, Chèvrefeuille Henry), ainsi que des grands pots colorés contenant une palette végétale variée, contribuent à l'introduction de la nature en ville.



Avignon

Citadis / Sogeprom

## Résidence « Les Teinturiers »

François Kern & associés (architectes)

2015

9 000 000 € HT

Cet ensemble immobilier comprenant 102 logements regroupe 6 immeubles implantés en peigne le long de l'avenue Saint-Jean, entre remparts et voie ferrée, sur un socle abritant un parking et un bassin de rétention. Le cœur d'îlot est traversé par une allée en rez-de-jardin sur socle, qui s'ouvre sur un espace commun de détente à caractère intimiste. Les logements situés en rez-de-jardin bénéficient de jardins privés plantés d'amandiers et de prunus, largement perceptibles à travers les grilles des clôtures. Les logements en étage s'ouvrent sur de vastes terrasses-jardins, tandis que des maisons sur le toit sont disposées au 5e étage, dont l'altimétrie des acrotères se situe en-dessous de celle de la caserne Chabran voisine. Les murs de brique des bâtiments sont enduits ou revêtus d'un parement de lames horizontales en bois.



Beucet (Le)

Commune du Beucet / Les Caladaïres du Beucet

## Réalisation d'une calade

Michel Bigonzi (compagnon carreleur)

2016

La réalisation de cette calade a été effectuée bénévolement par l'association « Les Caladaïres du Beucet ». L'ouvrage a été baptisé « cascchetto » (petite cascade) en raison du tracé du pas d'âne en forme de vagues, inspiré par la sinuosité du lieu. En accompagnement, un mur de restanque a été restauré en y incluant un petit banc de pierre.



Bollène

Communauté de communes Rhône-Lez-Provence

## Hôtel de l'intercommunalité et gendarmerie

Jean-Louis Grosjean, Jérôme Léonardon (architectes)

2014

7 020 263 € TTC

L'opération, située en bord de la route de Saint-Paul-Trois-Châteaux, comprend le siège de la communauté de communes Rhône-Lez-Provence, les bureaux de la gendarmerie, ainsi que 25 logements des gendarmes. L'architecture commune aux trois entités présente des volumes simples et facilement identifiables. L'hôtel de l'intercommunalité est formé de deux volumes en équerre fermant le parvis d'entrée, abrité du mistral : bureaux sur deux niveaux au nord, salle du conseil et hall d'accueil à l'est. Le confort thermique d'été des bureaux de l'intercommunalité et de la gendarmerie est assuré par des brise-soleils horizontaux (façade sud) ou verticaux en lames de bois (façades ouest). Les logements des gendarmes, accessibles par le chemin de la Levade, sont répartis en deux ailes parallèles à double exposition (nord-sud).



Carpentras

Ville de Carpentras / Communauté d'agglomération  
Ventoux - Comtat Venaissin / Citadis (mandataire)

## Pôle multimodal de transports

Nicolas Lebunetel (architecte)

2015

7 100 000 € HT

Cet équipement comprend la gare ferroviaire (sous maîtrise d'ouvrage SNCF et Gares & Connexions), la gare routière (14 emplacements de bus), un parking (240 places) ainsi qu'un bassin de rétention. L'ensemble forme un mail paysager structurant planté d'alignements de tilleuls et revêtu de béton désactivé visant une polyvalence d'usages (marchés, animations...). La gare routière est conçue comme une promenade à travers des jardins d'attente ou le long des quais traités en acier Corten ; la place de la gare est un parvis jardiné évoquant l'histoire du canal de Carpentras et du maraîchage comtadin. La palette végétale de type méditerranéen se décline en diverses associations et strates pour créer des ambiances variées en fonction des lieux et des saisons.



Caumont-sur-Durance

Commune de Caumont-sur-Durance

## Aménagement des places Jean-Jaurès et du 8 mai 1945

*Dragan Urbaniak (paysagiste)*

2014

420 000 € HT

Cet aménagement au dessin d'une grande sobriété a permis d'ouvrir le village vers les prairies et les canaux, après démolition d'un bâtiment. Au sud, la place Jean-Jaurès a été conçue pour une polyvalence d'usages, permettant notamment l'accueil de marchés ou de vide-greniers. Au nord, la place du 8 mai 1945 forme un parvis pour l'entrée de la mairie et de la bibliothèque, après suppression du stationnement. Les deux places présentent une unité de traitement : béton sablé, dallage ou pavage de pierre froide, plantation de micocouliers.



Courthézon

Commune de Courthézon

## Reconversion de l'ancienne forge en office de tourisme

Brice Maggio (architecte mandataire), Aurélie Guichard (architecte)

2015

154 225 € HT

Situé sur le boulevard de la République qui suit le tracé des anciens remparts, l'office de tourisme est facilement repérable par sa façade en saillie revêtue d'un bardage en acier autopatinable Corten de ton rouille, en mémoire du travail du fer de l'ancienne forge Cornillac qui occupait ce lieu. La façade est ainsi rythmée de perforations créant des jeux d'ombre et de lumière, et illuminées la nuit. Moins visible de l'extérieur que le métal, le bois est largement utilisé dans ce bâtiment : menuiserie de la vitrine d'entrée, parois intérieures, banque d'accueil, isolation thermique par l'extérieur en fibre de bois, chaudière à granulés de bois.

Démarche BDM niveau or en phases « conception et réalisation »

Label BBC «Effinergie rénovation»

Label «Tourisme et Handicap»





Entraigues-sur-la-Sorgue

Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue / Communauté d'agglomération  
du Grand Avignon

## Aménagement de la place du Béal

*Bernard Vallon (architecte, mandataire), Amélie Vallon (paysagiste)*

2013

1 500 000 € HT

Cette opération visait à réorganiser, pour l'agrément des piétons et des cyclistes, la circulation et le stationnement d'un espace où convergeaient sept voies. Ainsi est né un espace public partagé pouvant accueillir le marché et diverses manifestations, tout en facilitant l'accès quotidien aux commerces. La place, plantée de platanes résistants au chancre coloré selon des alignements structurants, est revêtue d'un dallage en calcaire dur de Buis-les-Baronnies. Cette pierre a aussi été utilisée pour le mobilier urbain, dont la pièce maîtresse est une fontaine de style contemporain à réceptacle en fer, et ornée de feuilles de platane en fer, qui rappelle la mémoire du canal du Moulin (le Béal) situé sous la place.



Entraigues-sur-la-Sorgue

Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue

## Aménagement de la porte d'Avignon et du parking de la Calade

Bernard Vallon (architecte, mandataire), Amélie Vallon (paysagiste)

2014

370 000 € HT

Si la porte d'Avignon n'existe plus, la brèche ouverte dans les remparts médiévaux reste un précieux témoignage, dont le seuil a été mis en valeur par une calade marquant l'emprise de l'ancienne muraille. Au sud, le glacis du rempart a été traité par une succession de petites terrasses équipées de mobilier en fer ajouré, revêtues de béton désactivé, jardinées et limitées par des emmarchements et des bordures en pierre calcaire dure. A proximité, le parking paysager de la Calade a été aménagé à l'emplacement d'un ancien garage en friche ; à l'est du parking, une ruelle en surplomb est bordée par un muret partiellement ajouré de grilles, contribuant ainsi à l'aération du tissu urbain.



Joucas

Commune de Joucas

## Restauration du moulin à vent

Patrick Cohen, architecte (Parc naturel régional du Luberon)

2016

123 696 € HT

Cette opération a consisté en la restitution de la toiture conique et des ailes afin de retrouver la physionomie de l'ouvrage originel. Outre la restauration des maçonneries enduites à la chaux, l'ensemble du mécanisme a été restitué : en partie basse, un système de levier permet de monter ou de descendre la meule tournante, entraînée par le gros fer, qui lie la mécanique de la partie basse et celle de la partie haute à l'axe du moulin ; en partie haute, le chemin tournant transmet la rotation par embrayage au rouet de l'arbre moteur portant les quatre ailes. A l'extérieur, une terrasse circulaire autour du moulin bordée d'un léger garde-corps en fer a été aménagée au-dessus d'un jardin d'oliviers.



Mormoiron

Commune de Mormoiron

## Extension et rénovation de la bibliothèque

*Philippe Laurent (architecte)*

2015

383 169 € HT

Cette bibliothèque et le musée archéologique attenant, édifiés dans les années 1980 au sommet de la butte du vieux village, s'avéraient peu fonctionnels. L'opération de rénovation a consisté en la fermeture de la cour intérieure qui séparait les espaces (compensation de la lumière naturelle par une pyramide zénithale de verre), en la fermeture du bâtiment abritant l'ancien four, et en l'adjonction d'un petit volume bâti en maçonnerie de pierre dans l'angle des deux bâtiments pour loger les sanitaires. Le confort thermique d'hiver et d'été est assuré par une isolation thermique sous toiture, surfaces vitrées réduites et brise-soleils à lames métalliques horizontales en façade est.



Orange

Ville d'Orange

## Aménagement du rond-point de la Base aérienne 115

Ville d'Orange

2016

L'automobiliste venant du sud arrivant à Orange par l'ancienne route nationale 7 est surpris par la présence, dans un rond-point, d'un Mirage 3 incliné, comme s'il était juste en train de décoller. L'aménagement réalisé au sol vient compléter cette installation qui rappelle la présence à Orange de la base aérienne 115 depuis 1939. Deux armoiries de la ville en paillage coloré et résine sont disposées au sud et à l'ouest du giratoire, traversé par une « rivière » de gravier de verre bleuté qu'enjambe une passerelle de bois. Au nord-est, des tonneaux déversent leur contenu couvert de sedum rouge, comme du côtes-du-rhône s'écoulant vers la chaussée. L'ensemble, revêtu de pierre à gabion, de clapicette, de brique pilée ou de gravier coloré, est agrémenté d'oliviers et de plantes vivaces faibles consommatrices d'eau.



Vacqueyras

Commune de Vacqueyras

## **Bibliothèque, maison du tourisme et logements**

*Frédéric Chabert, Christian Mendez (architectes)*

2015

1 043 077 € HT

Cet ensemble occupe le site d'un établissement viticole désaffecté ; une étude de faisabilité ayant estimé le coût trop élevé d'une installation de la bibliothèque dans de grandes cuves en béton existantes, le parti d'une construction nouvelle a été choisi. Un parvis ouvert sur la voie départementale permet l'accès à la maison du tourisme et la médiathèque séparés par un patio végétalisé. La compacité des volumes répond au besoin de confort thermique d'hiver et d'été, et de protection contre les nuisances sonores de la voie départementale, sans empêcher la lumière du jour de pénétrer dans les salles. En arrière, à l'étage desservi par une coursive, deux logements protégés du bruit de la circulation s'ouvrent sur une terrasse ou une loggia.



Vaison-la-Romaine

Communauté de communes du Pays Vaison - Ventoux

## Pôle petite enfance «Les Ecureuils»

Axel Collot (architecte mandataire), Architecture Environnement PM

(architecte)

2013

2 300 000 € HT

Cette construction conçue à l'échelle des enfants se caractérise par ses formes organiques déployées à la façon d'un origami, multipliant les relations entre espaces intérieurs et extérieurs. L'édifice se glisse sous la végétation existante, qui protège du mistral et du soleil. L'entrée communique avec les locaux du personnel et l'espace des repas, l'espace des bébés s'ouvre sur une petite cour, tandis que les salles destinées aux plus grands donnent au sud sur le jardin principal. Le bâtiment, constitué d'une structure mixte à ossature de pin Douglas et panneaux en lamellé-collé, est revêtu d'un bardage de mélèze sur une isolation en fibre de bois ; sa toiture, visible depuis la route, est couverte d'un bardage de mélèze sur lame d'air assurant la ventilation. A l'est du terrain, une ancienne maison réhabilitée accueille les assistantes maternelles.

Démarche BDM niveau or en phases « conception, réalisation et fonctionnement »



Vedène

Les Terres du Sud

## Lotissement « Les Jardins d'Antoine »

Michel Lacroze (architecte-urbaniste)

2012

6 500 000 € HT

Afin de répondre à l'objectif de mixité sociale du programme local de l'habitat du Grand Avignon, ce lotissement de 80 lots comprend un terrain affecté à un immeuble collectif de logements sociaux. Pour faciliter la mobilité douce, les trottoirs en béton désactivé de 2 m de large sont séparés de l'avenue de la Libération par un terre-plein végétalisé. Des bassins de rétention ouverts sont aménagés en terrains de pétanque et de football, en complément d'un bassin enterré situé sous une placette avec aire de jeux pour enfants. Dans un souci d'harmonie, le mobilier urbain et les clôtures ont été réalisés par l'aménageur.





Vedène

Ametis Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Résidence « Les Jardins d'Antoine »

Matthieu Poitevin (Agence Caractère spécial, architecte)

2014

2 130 908 € HT

Ce bâtiment, qui abrite 25 logements sociaux, est labellisé bâtiment basse consommation (BBC) : il se décompose en deux corps alignés sur les deux voies bordant le terrain, et reliés au centre par un jeu de terrasses. Le stationnement des véhicules est situé sous la dalle supérieure du rez-de-chaussée, limitant ainsi la surface de terrain imperméabilisé. L'ensemble présente une certaine dichotomie : structure sur pilotis au nord, logements de plain-pied avec jardins au sud ; sa grande porosité permet la pénétration de la lumière dans les appartements à double orientation, ainsi que des vues dégagées depuis les séjours ; les parties communes masquées par les toitures sont éclairées par des verrières intégrées à des tropéziennes. Les façades sont sculptées et évidées pour dégager des terrasses, des loggias, des balcons ou des coursives offrant des circulations secondaires évitant les impasses.



## « La Pierre », sculpture d'Emmanuelle Carraud

« Elle est un élément essentiel du paysage. Sur la pierre repose la terre où croissent les végétaux. Les constructions l'utilisent comme structure ou décor. Sous sa forme brute, dans les piémonts du Vaucluse, elle sert même à construire les bories qui répètent dans le paysage les éléments rocheux du sol. Elle fait partie du paysage, elle en est l'élément structurant.

J'ai donc parcouru les pentes du Ventoux et des monts de Vaucluse à la recherche d'une pierre parmi les milliers qui se délitent sur le sol ou tombent des murets de pierre sèche. Pas trop fine, ni trop massive, juste une pierre longue et charnue, prête à s'emboîter avec d'autres dans un mur. Mais celle-là n'ira pas bâtir un abri, sa fonction sera de figurer un paysage et les quelques lignes gravées dans son calcaire évoqueront des éléments d'architecture, son socle de cyprès faisant écho à la végétation de ces piémonts. »

Molasse calcaire, cyprès

Dimensions : 30 cm x 15 cm x 15 cm







Brochure éditée avec le concours financier  
de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Texte René Guerin  
Photos : Candidats, CAUE de Vaucluse  
Maquette, impression KH Communication